



La Communauté de communes Terre de Camargue

*Aigues-Mortes, Le Grau du Roi, Saint-Laurent d'Aigouze
20 500 habitants en basse saison, 126 000 en période estivale*

RECRUTE :

Agent Technique Polyvalent – électricien

MISSIONS

Sous l'autorité du chef de service, l'agent technique polyvalent maintient en état de fonctionnement et effectue les travaux d'entretien de premier niveau dans plusieurs corps de métiers du bâtiment ainsi que l'entretien des espaces verts communautaires, en suivant des directives ou d'après des documents techniques.

Il assure l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communautaires.

ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

Réalisation de petits travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments

- Identifier et signaler des dysfonctionnements dans un bâtiment
- Effectuer des travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, serrurerie, métallerie, chauffage, menuiserie, plomberie, etc.)
- Remettre en état des installations, par échange de pièces ou par réparation
- Pouvoir intervenir sur la réalisation de travaux neufs (installation, amélioration, modification, etc.)
- Tenir à jour et compléter les fiches d'intervention - savoir rendre compte
- Coordonner son intervention avec d'autres corps de métiers et artisans
- Conduire un véhicule ou un engin

Entretien courant des matériels et engins

- Nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage
- Réaliser des réparations et des dépannages de premier niveau ou les interventions de niveau II si spécificité, habilitations ou formations acquises
- Prévoir la maintenance ou le renouvellement d'un équipement ou d'un matériel
- Renseigner les documents et les carnets de bord relatifs à l'utilisation ou à l'entretien d'un équipement, d'un matériel ou d'un engin
- Appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits
- Alerter sur les risques, la vétusté, le dysfonctionnement ou la mise aux normes d'un équipement, d'un matériel ou d'un engin

Entretien et mise en valeur des espaces verts communautaires

- Tondre les surfaces en herbe
- Effectuer des plantations
- Tailler et entretenir des haies et des arbres
- Débroussailler les espaces verts communautaires
- Évacuer et valoriser les déchets verts

SAVOIR ET SAVOIR ETRE

Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite

- Déplacements permanents sur les sites d'intervention
- Grande disponibilité
- Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques
- Port de vêtements professionnels et d'équipement de protection individuelle adaptés
- Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée
- Permis de conduire en cours de validité
- CACES
- Habilitation électrique

Organiser son travail en fonction des objectifs définis, des priorités et des contraintes de temps particulières

- Prendre en compte des consignes écrites ou orales
- Consulter et remplir les fiches d'interventions
- Repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie

Signaler les lieux et conditions de son intervention

- Prendre connaissance et appliquer des consignes d'hygiène et de sécurité
- Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements
- Utiliser des matériels et des équipements de protection individuelle et collective
- Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées
- Signaler un accident et alerter les services de secours

PROFILS RECHERCHES

Moyens techniques

- Matériels et engins de coupe, de fauchage, de terrassement et outillages divers
- Matériels de maçonnerie
- Matériels de ferronnerie

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser par mail avant le 15 octobre 2025 à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

A l'attention de la Direction des Ressources Humaines : direction-rh@terredecamargue.fr